

Comparaisons entre les comptes rendus mensuels envoyés par deux Délégations

<u>Délégation diocésaine de Verdun</u>	<u>Délégation diocésaine de X</u>
<p><u>Liaisons</u></p> <p>1) Avec la F.N.A.C. lors du Congrès de Septembre au pèlerinage diocésain de Benoît Vaux.</p> <p>2) Avec les délégués de la Société de St Vincent de Paul réunis en Assemblée générale au même endroit le même jour.</p> <p>3) Avec la L.F.A.C. en septembre, pendant la réunion plénière des délégués cantonaux à l'Évêché sous la présidence de Monseigneur Petit.</p> <p>4) Avec l'Association des malades. Une enquête entreprise par ces associations pour connaître les besoins des malheureux est en cours. Une première liste des besoins est jointe à ce rapport.</p> <p>Nous nous proposons "de faire la liaison avec la Croix Rouge et l'entr'Aide Française".</p> <p><u>Secours distribués</u></p> <p>a) Aux sinistrés, de Bar-le-Duc incendiés ainsi qu'à ceux d'Arrancy. Votre envoi du 30/9/47.</p> <p>b) Médicaments procurés à l'association des malades par les soins de l'Aumônerie du Secours Catholique.</p> <p>c) Collecte de linge et de vêtements parmi la population verdunnoise pour l'hospice de Dun / Meuse,</p> <p>d) Achat de chemises d'hommes à la manufacture Seligmann de Vaucouleurs pour les sinistrés d'Arrancy,</p> <p>e) Des fermes isolées ont été incendiées à Wadonville en Woèvre, à Samogneux. Une enquête est en cours pour connaître leurs besoins.</p> <p>Ci-joint, la liste de demandes des objets nécessaires.</p>	<p>« Nous avons bien reçu les trois caisses de lait et elles ont été remises aux destinataires ».</p> <p>(Sic)</p>

Conclusion

Tant que la délégation de X enverra des comptes rendus de ce genre, je la considérerai comme une épicerie, mais non pas comme cette fermentation de charité que doit être une véritable délégation du SECOURS CATHOLIQUE.

Jean RODHAIN